

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik =
Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières

Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres

Band: 35 (1937)

Heft: 8

Nachruf: La démission de M.A. Bron, préfet du district d'Yverdon

Autor: H.H.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rekognoszierung der Neupunkte erfolgte durch den Grundbuchgeometer persönlich; vorerst legte er eine Anzahl Hauptpunkte fest und sodann disponierte er die Detailpunkte so, daß sie einerseits möglichst gut bestimmt und andererseits für die zukünftige Anlage des Polygonnetzes gut gelegen waren. Figur 11 und 12 geben als Beispiel das trigonometrische Netz und das Höhennetz der *Gruppe Klöntal*.

(Schluß folgt.)

La démission de M. A. Bron, préfet du district d'Yverdon.

M. Auguste Bron, préfet du district d'Yverdon, atteint par la limite d'âge, a pris sa retraite le 30 juin.

A cette occasion, qu'il nous soit permis de rappeler ici les grandes lignes de la carrière si bien remplie de celui qui fut notre collègue pendant de longues années.

Né à Oron-le-Châtel en 1867, il fit ses études à Moudon et Lausanne. Après un stage au bureau de M. Gustave Bourgeois, à Orbe, il obtint son brevet de géomètre en 1890, et ouvrit un bureau à Avenches jusqu'en 1902, puis vint à Yverdon, où il se créa une nombreuse clientèle.

Il exécuta pour le canton quelques grandes entreprises, entr'autre la mensuration cadastrale des communes de Sullens et de Bullet, ainsi qu'un secteur important de la triangulation de 4^e ordre.

A Avenches, il fut voyer du district et président de la commission de taxe des bâtiments, et à Yverdon président de la commission des travaux d'assainissement de la plaine de l'Orbe et préposé à l'assurance mobilière.

Membre du Conseil communal, puis député au Grand-Conseil, il y joua un rôle en vue.

Ayant fait son service militaire dans l'infanterie, il fut major du bat. fus. 4 élite, puis, comme lieutenant-colonel commandant de place d'Yverdon, il eut à diriger les nombreuses mobilisations de 1914 à 1918.

Enfin, en 1916, il fut nommé préfet du district d'Yverdon.

Dans ces activités si diverses, M. Bron, actif et consciencieux, put faire valoir ses capacités, et son travail fut toujours hautement apprécié.

Et surtout, il sut se faire aimer de tous ceux qui l'ont connu: cordial, franc, et désintéressé, toujours prêt à rendre service ou donner un bon conseil, plein de tact et de savoir-faire, ferme et énergique lorsqu'il le fallait, il sut comprendre ceux à qui il avait affaire, et trouver les accommodements possibles, ce qui constitue probablement le meilleur caractère du bon vaudois.

A ce bon collègue, et à la compagne de sa vie, nous souhaitons une longue et heureuse retraite.

H. H.

